

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION SPORTIVE DE CYCLOSPORT A BEAUVAIS LE 11 MAI 2017

Présents :

Claudie Azeronde, Daniel Lebrun, Corinne Ribard-Lebrun, Francis Philippe, Monique et Joël Vieville et Alain Darnac

Excusé : Ludovic TAS

Lors du dernier Comité Directeur UFOLEP Oise, celui-ci a validé les personnes suivantes Corinne Ribard-Lebrun, Alain Darnac et Ludovic Tas à la commission cycloport.

La commission cycloport répondra aux questions posées uniquement à l'adresse mail :

csdcycloportufolep60@gmail.com

1 Bilan de début de saison : rappel des consignes de sécurité :

- Faisant suite aux observations de plusieurs coureurs, la commission rappelle aux cyclistes de garder leur ligne dans le peloton afin d'éviter des vagues pouvant provoquer des chutes.
- Après les rappels faits lors de la commission du 03 février 2017, beaucoup de coureurs suivent encore les pelotons. La Commission décide que seront suspendus de 15 jours les prochains contrevenants.
- Le règlement rappelle que l'extrémité des cintres doit être bouchée. Les organisateurs doivent veiller à faire respecter ce point.
- La Commission rappelle à Cassandra Lindauer de ne pas s'infiltrer dans le peloton qui n'est pas celui de sa catégorie (cas de l'épreuve de Pontpoint du 12 mars 2017).
- JP Fournier annule sa course de Bailleul le Soc du 30 juin prochain en raison du nombre de coureurs qui sera supérieur à ce qu'autorise la Préfecture à savoir, plus de 200 coureurs dans un même tour de circuit. La commission rappelle que les courses semi-nocturne ou nocturne doivent s'organiser sur un circuit fermé.
- La Commission rappelle également à l'AC Pont de respecter le nombre de participants limité à 200 coureurs sur un même tour en course sur un circuit ce qui n'a pas été le cas dans la dernière période.

2 Epreuve de Pont Ste Maxence du 05 mars 2017 :

Les conditions météo étaient très mauvaises lors de l'épreuve réservée au GS et 3ème catégorie. La Commission a décidé de n'attribuer aucun point aux 5 premiers de ces catégories et félicite les coureurs ayant pris le départ.

3 Sondage effectué auprès des associations :

Le sondage organisé auprès des présidents est déclaré non représentatif puisque la Commission n'a reçu que 5 réponses sur 40 associations.

Toutefois, la Commission décide de mettre en place, pour la prochaine saison 2018, le point suivant : « Les coureurs en Gsa âgés de 60 à 65 ans montés en 3ème catégorie durant la saison en cours seront rétrogradés dans leur ancienne catégorie de manière automatique », l'année suivante. Par contre dès la 1ère victoire, le coureur sera à nouveau classé en 3ème catégorie.

4 Infériorité manifeste :

Roblique Daniel 46 ans CC du Valois rétrogradé de 2 en 3

Soetens Daniel 61 ans AC Catenoy rétrogradé de 3 en Gsa

Loof Remi 23 ans AC Catenoy rétrogradé de 1ère en 2

4 Montées de catégories :

Cryex Joël (CSC) de 2 en 1

Drieux David (CSC) de 2 en 1

Boursiller Philippe (ECC) de Gsa en 3

Duhamel Frantz (VCBO) de 2 en 1

Charpignon Philippe (ACP) de Gsa en 3

Daureuil Franck (ACE) de 2 en 1

Renier Yannick (CSC) de 3 en 2

5 Départemental 2017 :

La participation au départemental est obligatoire pour participer au Régional (sauf cas de force majeure).

Un maillot distinctif sera remis que s'il y a plus de 5 partants dans la catégorie respective.

6 National 2017 :

Les demandes de sélection vont être envoyées aux associations. La Commission prévoit de se réunir le 26 juin à 18 h pour l'examen des candidatures et de réunir les sélectionnés le 29 juin à 18 h à Beauvais.